

13. QUESTION ECRITE

du groupe UDC, par les députés Guillaume Vanay (suppl.) et Charles Clerc, concernant la sécurité dans le Chablais, où en est-on? (12.06.2012)

Suite aux divers événements survenus début 2010 dans le Chablais, le Conseil d'Etat par le Département de la sécurité, des affaires sociales et de l'intégration, a constitué un groupe de travail ayant pour mission d'analyser la situation en matière de sécurité dans le Chablais et la région de Martigny.

Fin mai 2011 le rapport final du groupe de travail était présenté au public.

En annexe dudit rapport, une liste de mesures était proposée par les sous-groupes.

Plus d'un an après ces déclarations d'intention le groupe UDC désire faire le point de la situation sur la mise en application des différentes mesures proposées, et plus particulièrement de celles émanant du sous-groupe «Sécurité aux frontières et coopération sécuritaire ».

Conclusion:

Dès lors nous posons les questions suivantes:

Groupe «sécurité aux frontières et coopération sécuritaire»

Mesure n° 1: Révision des tactiques d'intervention en cas d'événement particulier/grave.

- Cette mesure est-elle mise en application? Sinon pourquoi et dans quel délai sera-t-elle mise en œuvre?
- Cette mesure impliquait de compléter le matériel de certaines polices municipales.
- Ces compléments ont-ils été entièrement réalisés notamment:
- Les gilets pare-balles?
- Les herses pour barrages routiers?
- Tout matériel se rapportant aux barrages et qui manquent?

Mesure n° 2: Pose de mesures actives de sécurité.

- Les moyens humains et financiers à engager selon l'annexe du rapport sont-ils entièrement mis en œuvre?
- Sinon lequel de ces moyens n'est pas en vigueur et pour quelle raison?
- À combien se montent les frais financiers de ces mesures à ce jour?

Mesure n° 3: Développement des synergies entre partenaires.

- Cette mesure est-elle en cours de réalisation?
- Le délai de fin 2012 pour la mise en application de cette mesure est-il envisageable?

Mesure n°4: Augmentation de la présence du corps des gardes-frontière.

- Engagement d'un nouveau groupe pour le Bas-Valais (huit à dix agents) est-il réalisé? Sinon quelles en sont les raisons?
- Présence d'une patrouille à St-Gingolph en permanence entre 05h00 et 22h00 tous les jours: cette mesure est-elle réalisée ? Sinon quelles en sont les raisons?
- Présence d'une patrouille 24h/24 dans le secteur Bas-Valais, en permanence. Cette mesure est-elle réalisée?, si non quelles en sont les raisons?
- Ouverture d'un nouveau poste dans le secteur Bouveret - St-Gingolph, d'ici à 2017. Les démarches ont-elles été entreprises à ce jour? Si oui, l'ouverture de ce poste pour 2017 est-elle envisageable?

Sion, le 12 juin 2012

Groupe UDC, par
Guillaume Vanay, député (suppl.)
Charles Clerc, député